

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2126 - 1er mai 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Le 1<sup>er</sup> Mai**  
**une étape**  
**vers la nécessaire**  
**riposte de tous**  
**les travailleurs !**

**PSA, Continental, Caterpillar, Faurecia,  
Guadeloupe, Pinault, Molex, Freescale,  
ERDF, Lear, Ascometal, Canal Toys...**

p. 10 à 14

**Travailleurs en lutte**



## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Pas de cadeaux pour les smicards  
■ Le RSA, rien de bien probant  
■ Un nouveau trou à la Société Générale
- p. 5 ■ Coups de colère des travailleurs  
■ 3 000 chômeurs de plus chaque jour  
■ Chômage partiel, le patronat doit payer à 100 %
- p. 6 ■ Baisse de la TVA dans la restauration  
■ Simple réprimande pour le juge Burgaud  
■ Nos camarades Louis Orhan et Jean-Marc Barreau sont décédés
- p. 7 ■ Immigration et délit de solidarité  
■ La démagogie sur le dos des migrants

### Dans le monde

- p. 8-9 ■ Afrique du Sud, après la victoire de l'ANC  
■ Guinée Conakry, business français et dictature guinéenne  
■ Sri Lanka, le gouvernement cherche à écraser la guérilla tamoule  
■ Trente ans de luttes des séparatistes tamoules

### Dans les entreprises

- p. 10 ■ Fonderies du Poitou Alu - Ingrandes (Vienne), Fonderies du Poitou Fonte, ArcelorMittal Florange (Moselle), Ascometal Leffrinckoucke (Nord), Faurecia - Nompelize (Vosges)
- p. 11 ■ Continental Clairoux (Oise), Pinault - Printemps- Redoute, Canal Toys - Le Blanc Mesnil (Seine-Saint-Denis)
- p. 12 ■ Molex - Labinal - Villemur-sur-Tarn (région toulousaine), Freescale - Toulouse, EDDF - Toulouse
- p. 13 ■ Caterpillar Grenoble et Echirolles, Ensival Moret - Saint-Quentin (Aisne)  
■ Grèves, manifestations et mobilisations en Guadeloupe
- p. 14 ■ Lear - Lagny-le-Sec (Oise), PSA Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Diehl - Augé Découpage - Besançon (Doubs)  
■ Le mouvement des universités continue

### Dans les hôpitaux

- p. 15 ■ AP-HP, la loi Bachelot crée l'unanimité contre elle  
■ Dans les hôpitaux parisiens, une mobilisation élargie

### La fête

p. 16

## • Élections européennes

# Meetings des listes de Lutte Ouvrière

## Pour une Europe débarrassée de la dictature des financiers ! Pour exprimer la colère populaire !

### PARIS

**jeudi 14 mai à 20 h 30**

Avec Nathalie ARTHAUD et Jean-Pierre MERCIER

**Théâtre de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor  
Paris 5<sup>e</sup>  
métro Maubert Mutualité



### STRASBOURG

**Dimanche 17 mai à 16 h**

avec Nathalie ARTHAUD et Claire ROCHER

**Palais des Congrès  
Place de Bordeaux**

### LYON

**mercredi 27 mai à 20 h**

avec Nathalie ARTHAUD et François ROCHE

**Mairie  
du 6<sup>e</sup> arrondissement**

Salle Victor-Hugo  
33, rue Bossuet - Métro Masséna

## Nathalie Arthaud dans les médias

**Jeudi 30 avril** : sur LCI à 8 h 10, elle sera l'invitée de Christophe BARBIER (rediffusion à 9 h 10 et 12 h 15)

**Samedi 2 mai** : sur France 3, dans le journal de 23 h 30, elle sera l'une des invités de Francis LETELLIER

**Dimanche 3 mai** : sur RFI, à 19 h 40, elle sera « *L'invitée politique du dimanche* »

### Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

#### Marseille

**Dimanche 10 mai à partir de 11 h 30**

Parc de Valabre à Gardanne

Navette gratuite en car entre Marseille et Gardanne

#### Angers

**Samedi 16 mai de 16 h à 24 h**

Salle Aragon à Trélazé  
Bus : ligne 2, arrêt Malaquais

### FOURMIES

**Vendredi 15 mai à 18 h**

avec Éric PECQUEUR  
Salle des Associations - à côté de la mairie

### ROUEN

**Samedi 16 mai à 18 h**

avec Pascal LE MANACH et Gisèle LAPEYRE  
Halle aux Toiles

### ORLÉANS

**Samedi 16 mai à 15 h**

avec Farida MEGDOUD et Patrick LAMIABLE  
Salle des Chats-Ferrés  
3 b, rue des Chats-Ferrés

### LA ROCHELLE

**jeudi 4 juin à 20 h**

Avec Valérie HAMON  
Salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**LO l'hebdomadaire**  
[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**LO multimédia (télé, radio, CLT)**  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**LO audio (version parlée de nos textes)**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 27 avril

# Tous aux manifestations du 1<sup>er</sup> Mai !



Qui se souvient aujourd'hui que le 1<sup>er</sup> Mai commémore une manifestation ouvrière noyée dans le sang à Chicago en 1886 et que son histoire ici même, en France, est marquée par une fusillade contre les travailleurs à Fourmies en 1891 ? C'est dire que le 1<sup>er</sup> Mai était à ses origines une journée de lutte pour les travailleurs. Elle l'est restée pendant longtemps, même en France où, pour manifester, il fallait se

mettre en grève, braver la répression patronale et la mobilisation policière.

Aujourd'hui, le 1<sup>er</sup> Mai est une fête officielle. Ironie de l'histoire : c'est un des régimes les plus réactionnaires que la France ait jamais connus, celui de Pétain, qui a transformé cette journée de lutte des travailleurs en « fête du travail ». Et, depuis, elle est restée un jour férié, chômé, payé.

Cela fait bien longtemps qu'ici, en France, les défilés traditionnels du 1<sup>er</sup> Mai n'inquiétaient plus le patronat et le gouvernement. En en faisant un jour férié chômé payé, la bourgeoisie a fait une concession qui ne lui coûte pas cher.

Pour la première fois, toutes les organisations syndicales se sont mises d'accord pour appeler à manifester ensemble. Elles ont choisi cette journée précisément parce que c'est un jour férié et qu'il n'est pas nécessaire d'être en grève pour manifester. Ce choix implique que, contrairement au 29 janvier et au 19 mars, il n'est pas possible de décompter le nombre de grévistes.

Les manifestations peuvent cependant exprimer que la colère monte parmi les salariés, mais à condition que le nombre de participants soit inhabituellement élevé et qu'ils viennent de tous les secteurs du monde du travail. Et il y a de quoi !

L'offensive du patronat contre les travailleurs devient de plus en plus violente. De Continental à Caterpillar, en passant par Molex ou Pinault-Printemps-Redoute, des entreprises puissantes et riches annoncent des plans sociaux entraînant des centaines de licenciements, quand ce n'est pas la fermeture complète d'une usine.

Et, lorsque les travailleurs se défendent contre cette violence inouïe que constituent les licenciements collectifs, dans une période où les licenciés n'ont pratiquement aucune chance de retrouver du

travail et sont donc poussés vers la pauvreté, le patronat fait donner les tribunaux qui condamnent systématiquement les travailleurs qui se défendent. Et les porte-voix officiels ou officieux du grand patronat, à la tête des ministères comme dans les médias, de hurler à l'unisson contre l'illégalité des actions des travailleurs !

Mais où sont les lois que les travailleurs pourraient invoquer pour empêcher leur patron de les jeter à la rue, quand bien même l'entreprise fait assez de profit pour garder tout le monde ? Toutes les lois sont faites pour protéger les patrons qui licencient, et aucune pour permettre aux victimes des licenciements de les empêcher ! Les travailleurs attaqués avec l'aide des tribunaux doivent avoir la solidarité de tous les travailleurs.

Parallèlement aux attaques contre l'emploi, il y a toutes les attaques contre le pouvoir d'achat, ne serait-ce que par le biais du chômage partiel. Et les travailleurs de Toyota ont eu mille fois raison de se mettre en grève pour que le chômage partiel soit entièrement indemnisé.

Les travailleurs ne sont pour rien dans les fluctuations de l'économie capitaliste. S'il faut compenser les baisses des ventes, c'est sur le profit présent ou passé qu'il faut prélever l'argent.

C'est contre tout cela qu'il faut protester le 1<sup>er</sup> Mai. Les actions des grévistes des entreprises qui se battent le dos au mur sont approuvées par le monde du travail. C'est plus qu'une question de solidarité : chaque salarié sait qu'il peut se retrouver demain ou après-demain dans la situation de ses camarades de Continental, de Toyota ou de Caterpillar. Tous les travailleurs sont dans la même galère. Tous ont le patronat et le gouvernement contre eux. Le 1<sup>er</sup> Mai constitue une occasion de montrer l'unité du monde du travail autour des mêmes exigences contre les licenciements et pour des salaires corrects. Alors, montrons-la !

Cela ne suffira pas pour faire reculer le patronat et la bourgeoisie. Cela exprimera au moins que la colère monte. Les discours et les promesses vides ne suffiront pas à l'arrêter.

**Arlette LAGUILLER**

À PARIS,

le cortège du 1<sup>er</sup> Mai démarrera

de la place Denfert-Rochereau à 14 heures

Lutte Ouvrière donne rendez-vous à tous ses camarades et amis au RER Port-Royal à partir de 13 heures.

## • Le plan pour l'emploi des jeunes de Sarkozy

# Une aubaine de plus pour les patrons

Le chômage prend des proportions catastrophiques, en particulier le chômage des plus jeunes. Sarkozy a choisi de faire mine de s'occuper d'eux en présentant vendredi 24 avril un plan – un de plus – pour l'emploi des jeunes. « Si on ne fait rien, ce sont entre 170 000 et 220 000 jeunes de plus qui pourraient se retrouver au chômage d'ici fin 2010. Je ne veux pas d'une génération sacrifiée », a-t-il affirmé. Son plan coûtera, dit-il, 1,3 milliard d'euros et

concernera plus de 500 000 jeunes. Il se contente en réalité de modifier quelque peu divers dispositifs existants.

Sarkozy s'affirme ennemi du « traitement social » du chômage et partisan d'une « logique d'investissement ». Au nom de ce choix, il aidera donc, non pas les chômeurs, mais les employeurs, en privilégiant l'apprentissage et la formation en alternance, en exonérant de charges sociales toutes les entreprises qui recruteront

des apprentis d'ici le 30 juin 2010. Selon lui, cela devrait permettre de conclure 35 000 contrats d'apprentissage et 30 000 contrats de professionnalisation supplémentaires. En supposant que les objectifs annoncés soient atteints, on est bien loin du nombre de jeunes qui ne trouvent pas de travail, bien plus loin encore si l'on prend en compte les nouveaux qui se présentent sur le marché du travail. Sarkozy prévoit aussi d'accorder des primes aux

entreprises, de faciliter la formation des jeunes, de doubler le nombre de contrats initiative emploi dans le secteur marchand et de proposer 50 000 nouveaux contrats aidés dans les collectivités locales, financés à 90 % par l'État pendant un an.

La quasi-totalité des fonds prévus ira donc directement aux employeurs. Le Medef et l'Union professionnelle artisanale applaudissent. Mais quel sera l'effet sur le chômage ?

L'effet d'aubaine amènera peut-être l'embauche de quelques jeunes, à la place de salariés plus âgés. Mais au final, l'effet sera nul. Dans le système économique dont Sarkozy est le représentant, ce sont les employeurs, et eux seuls, qui décident d'embaucher, de débaucher, de mettre en chômage technique, ou même de fermer une entreprise. Et ils se déterminent uniquement en fonction de leurs profits.

**Vincent GELAS**

## • Le ministre du Travail dans ses œuvres

# Pas de cadeaux pour les smicards !

Après avoir sévi au ministère de l'Immigration, Brice Hortefeux, nommé au Travail depuis début 2009, s'en prend aux quelque deux millions et demi de salariés payés au smic.

Ajoutant à l'image antiouvrière qui colle au gouvernement dont il fait partie, il vient d'annoncer qu'aucun coup de pouce ne sera appliqué au smic à la date habituelle du 1<sup>er</sup> juillet. Rien de plus que la revalorisation automatique légale qui tient compte essentiellement de l'inflation. Et comme l'infla-

tion, selon les calculs officiels, est très faible, l'augmentation automatique du smic ne risque pas d'améliorer le pouvoir d'achat de ceux qui le touchent ni, surtout, de coûter grand-chose aux capitalistes et à l'État-patron.

Voilà qui n'est pas grave, affirme cyniquement Hortefeux. D'abord, cette non-augmentation ne concerne « que » 13 % des salariés, qui de toute façon n'achètent pas beaucoup, n'ose-t-il pas ajouter. Et donc, cela n'aura que peu d'effet sur la



consommation.

Comme tout bon défenseur de la libre entreprise et de la déréglementation maximum

du travail et des salaires, Hortefeux justifie le quasi-blocage du smic par les effets pervers que son augmentation entraînerait : le poids supplémentaire sur les patrons, mais aussi le « tassement » de la grille des salaires, le smic rattrapant mécaniquement les salaires situés immédiatement au-dessus.

Indépendamment du mépris exprimé par de tels propos, il faut une sacrée dose de mauvaise foi pour

« oublier » à quel point le maintien des très bas salaires dans les entreprises est encouragé par l'État lui-même, à coup d'exonérations de cotisations sociales et d'incitations financières de toutes sortes.

Indépendamment de toutes les arguties gouvernementales et patronales, une réalité s'impose à tous les travailleurs : pour tenir compte des hausses réelles des prix et enrayer la chute du pouvoir d'achat, tous les salaires doivent être augmentés !

Viviane LAFONT

## • RSA

# Rien de bien probant

C'est un service statistique officiel, la Direction des études des ministères sociaux, qui doute des effets positifs sur l'emploi du revenu de solidarité active (RSA), dont se vante le gouvernement.

Le RSA doit prendre le relais du RMI à compter du 1<sup>er</sup> juin. Il a déjà été expérimenté depuis 2007 dans 34 départements. Un des objectifs est d'inciter les chômeurs à reprendre un emploi, donc de réduire le chômage.

Les parcours professionnels de 2 900 allocataires du RMI dans ces zones tests ont été comparés aux parcours professionnels dans les zones où le RSA n'a pas été expérimenté. Dans les premières, 19,1 % des personnes sans emploi avant le début des expérimentations en ont retrouvé un, contre 17,6 % dans les secondes. « Les taux d'emploi

sont légèrement plus élevés en zones tests qu'en zones témoins, mais les différences ne sont pas significatives », conclut l'étude. La possibilité effective de trouver un emploi dépend de bien d'autres facteurs n'ayant rien à voir avec le RSA, comme la qualification, la possibilité de garde d'enfant ou de se déplacer jusqu'à un lieu de travail éloigné.

Ces résultats ne sont pas du goût de Martin Hirsch, le promoteur de cette mesure, qui invoque d'autres chiffres fournis par les Caisses d'allocations familiales indiquant 30 % de retour à l'emploi supplémentaire grâce au RSA. L'ennui, c'est que la Caisse nationale d'allocations familiales prévient qu'en ce qui concerne les retours à l'emploi, « les difficultés d'interprétation des variations sont nombreuses ». En effet, « la conjoncture locale de l'emploi », et « la conjoncture économique générale », autrement dit les décisions des patrons d'embaucher ou de

licencier, « peuvent, plus encore que le RSA, influencer sur les situations des personnes ». Globalement, qu'il s'agisse du RMI ou bientôt du RSA, le nombre d'allocataires, après avoir diminué au début de 2008, a augmenté au cours du troisième semestre de l'année dernière. C'est que le patronat licencie les travailleurs par centaines de milliers, en se moquant bien des discours de Hirsch sur sa « solidarité active », mais sans toutefois cracher sur les opportunités que lui apporteront le RSA pour multiplier le travail à temps partiel.

Pour créer des emplois, il faudrait que l'État, au lieu de multiplier les cadeaux au patronat, utilise cet argent pour créer dans les services publics les innombrables emplois utiles qui y manquent. Il faudrait aussi qu'il prenne directement en charge la construction des infrastructures, des centaines de milliers de logements, qui pourraient améliorer la vie quotidienne de la population.

Mais attendre cela d'un État qui est au service des possédants, c'est demander du lait à un bouc.

Jean SANDAY

## • Société générale

# Un nouveau trou de 5 à 10 milliards

Cinq ou dix milliards, comme le prétend *Libération*, seulement 1,2 milliard comme l'affirme la banque : on ne connaît pas encore la profondeur du nouveau trou qui vient d'apparaître dans les comptes de la Société Générale. Ce nouveau fiasco dans la gestion d'une des plus grandes banques européennes est dévoilé dix-huit mois après l'affaire Kerviel, du nom du trader accusé d'avoir été responsable de la perte de cinq milliards d'euros pour la Société Générale.

Cette fois, c'est tout un secteur de la filiale de gestion de la banque, la SGAM – Société Générale Asset Management –, qui aurait, sans aucun contrôle de sa direction, multiplié les investissements spéculatifs. En deux ans, de 2005 à 2007, les actifs de la SGAM dans ces produits dits « toxiques » seraient passés de 6 à 50 milliards d'euros !

La banque doit payer la note, mais les hauts dirigeants de la Société Générale ne jouent pas pour autant la transparence. Ils essaient d'évacuer purement et simplement le problème en démantelant la SGAM, en vendant une partie à une banque concurrente, le Crédit Agricole. Dans cette fusion-démantèlement, des centaines de salariés de la SGAM, qui en compte 3 000 au total dont 700 en France, pourraient être licenciés.

Pendant ce temps, la Société Générale touchera, d'ici le mois d'août 2009, 1,7 milliard d'euros d'aides de l'État, après en avoir touché autant fin 2008 dans le cadre du plan gouvernemental de soutien aux banques. Elle a annoncé des bénéfices conséquents malgré l'affaire Kerviel, 900 millions d'euros en 2007 et deux milliards en 2008. Quant à ses cadres dirigeants, ils ont défrayé la chronique des parachutes dorés et autres

stock-options, quatre d'entre eux, dont Bouton, le président, ayant avec une réticence marquée renoncé aux 320 000 stock-options que le conseil d'administration leur avait accordées en mars 2009. Ils faisaient ainsi semblant de se plier aux exigences du gouvernement qui fermait pendant ce temps les yeux sur tous les autres bonus, stock-options et autres parachutes dorés que le système capitaliste a inventés pour ses serveurs méritants, même si les résultats ne sont pas à la hauteur.

À l'époque de l'affaire Kerviel, Sarkozy avait dit : « Je n'ai rien contre Daniel Bouton. Mais quand le président d'une entreprise connaît un sinistre de cette ampleur et qu'il n'en tire pas les conclusions, ce n'est pas normal. » C'était en 2007. Bouton est resté président jusqu'au 28 avril de cette année. On se demande ce que Sarkozy va dire aujourd'hui à son successeur.

Cédric DUVAL

## Les bonnes œuvres de Total



Christophe de Margerie, directeur général de Total, l'a annoncé avec éclat : son groupe allait consacrer 50 millions d'euros pour aider à l'insertion des jeunes dans l'activité, une somme qui peut faire impression à première vue. Beaucoup moins cependant quand on apprend qu'elle ne représente que 0,35 % des bénéfices du pétrolier pour une seule année, l'année 2008, et encore moins quand on sait que cette somme sera versée en cinq ans. Une gouttelette d'eau dans des barils de pétrole.

Ce don est moins gratuit

qu'il n'y paraît. On pourrait fort bien l'intégrer au budget publicitaire de la compagnie qui s'achète, par ce geste et à un prix défiant toute concurrence, une image de bienfaiteur de la jeunesse. En outre, il n'est pas impossible que le versement de cette somme se traduise par une remise d'impôts, au titre de contributions au soutien d'associations et de fondations.

« Charité bien ordonnée commence par soi-même », telle pourrait être la devise de Total.

J.P. V.

## • Coups de colère des travailleurs, grèves, séquestrations de cadres

# Le patronat sème le vent...

**Le gouvernement et la presse à son service voient dans l'explosion de colère des ouvriers de Continental ou les séquestrations de cadres dirigeants de plusieurs autres entreprises comme Sony, Caterpillar, Molex, la main de l'extrême gauche, qui tirerait les ficelles pour manipuler les travailleurs et les pousser à ce type d'actions.**

« Qui se cache derrière les meneurs de grève et les salariés qui séquestrent les patrons ? », se demande *Le Figaro* du 23 avril. « Sont-ils instrumentalisés pour engendrer le chaos ? Nombre d'observateurs estiment que ces débordements volontairement médiatisés portent la signature de l'extrême gauche. » À propos de l'explosion de colère des salariés de Continental à la sous-préfecture de Compiègne, Xavier Bertrand y voit « l'action de certains manipulateurs d'extrême gauche (...) qui n'ont qu'une seule volonté, attiser la violence » ; le journal *Libération* rapporte lui aussi la « présence de quelques militants de Lutte Ouvrière » qui accompagnaient les salariés.

C'est une constante pour la bourgeoisie que d'analyser les conflits sociaux en termes de minorités qui pensent et agissent à la place des travailleurs. Le mépris dans lequel elle tient les travailleurs, qui seraient, selon elle, incapables de réfléchir et d'agir collectivement par eux-mêmes, n'a d'égal que son aveuglement. De Gaulle, en mai 1968, ne dénonçait-il pas « une

poignée de trublions »... qui allaient pourtant, selon son point de vue, être le déclencheur de la plus grande grève qu'ait connue le pays depuis 1936 ?

S'il fallait chercher un détonateur à la colère des travailleurs, il n'y a nul besoin de se tourner vers des militants d'extrême gauche tapis dans l'ombre et qui les manipuleraient. Les patrons et les actionnaires s'en chargent très bien tout seuls. À l'usine Continental de Clairoux par exemple, ce sont eux qui ont soufflé sur les braises. Les dirigeants de l'entreprise avaient fait croire aux ouvriers que, s'ils acceptaient une augmentation de leur temps de travail sans augmentation de salaire, ils allaient sauver leur emploi, du moins jusqu'en 2012. Ils ont manipulé les travailleurs, leur ont sciemment menti pour leur faire accepter des sacrifices. Evidemment, quand la preuve de leur duplicité est apparue au grand jour avec l'annonce de la fermeture de l'usine, cela ne pouvait que déclencher la colère.

Quant aux minorités agissantes, ne se confondent-elles pas avec le grand patronat et les actionnaires qui dictent leur loi en choisissant de produire ce qui leur rapporte le plus d'argent ? Que dire de ces conseils d'administration où une minorité décide, dans le secret et sans états d'âme, de fermer une entreprise parce qu'elle ne la juge pas assez rentable, sans se soucier de l'avenir de milliers de familles ? Cette minorité de capitalistes agit

toujours dans un même sens. Elle défend une politique qui consiste à faire payer la crise à la population laborieuse et à piller les caisses de l'État pour son seul profit.

Tous ces gens-là, archi-minoritaires dans la société, reprochent à la classe ouvrière d'avoir en son sein des militants qui ont appris du passé de quelles duperies les grands patrons sont capables pour maintenir leurs privilèges. Loin de « manipuler » les tra-

vailleurs, de leur mentir comme le font quotidiennement les actionnaires et les dirigeants des entreprises, ces militants, parmi leurs camarades de travail, sont au premier rang dans la lutte pour éviter que les travailleurs soient les seuls à faire les frais de la crise. Ils veulent au contraire que la grande majorité des travailleurs soit, consciemment, la majorité agissante. Heureusement qu'ils existent !

Marianne LAMIRAL

## • Non-emploi

# 3 000 chômeurs de plus chaque jour !

**Il y a vraiment des coups de pied aux... statistiques qui se perdent. Les chiffres du chômage pour le mois de mars, annoncés par la ministre de l'Économie, ne sont « pas bons », mais pour autant « pas catastrophiques » d'après elle. Environ trois mille chômeurs de plus chaque jour, c'est la routine, en quelque sorte...**

Ce qui motive cette quasi-satisfaction de Lagarde, c'est qu'après les 90 000 chômeurs supplémentaires de janvier et les 80 000 de février, on dénombre « seulement » 63 400 inscrits de plus au Pôle emploi en mars, rien que pour la catégorie A. En trois mois, depuis le début de l'année, plus de 240 000 personnes, l'équivalent d'une ville comme Montpellier, s'ajoutent à la cohorte des sans-emploi, qui sont fin mars plus de 2,6 millions, en tenant compte des départements d'outre-mer.

Mais ce nombre, en catégorie A, totalement privée d'emploi, devient 3,7 millions si l'on ajoute les catégories B et C qui ont travaillé quelques heures dans le mois, et même 3,9 millions avec les catégories D et E, demandeurs d'emploi en stage, en forma-

tion ou en contrat aidé. Si l'on ajoute encore les sans-emploi non inscrits, comme de nombreux érémites, le nombre de chômeurs peut approcher les cinq millions.

Les nouveaux chômeurs sont des travailleurs qui ont vu mettre fin à leur CDD – contrat à durée déterminée – ou à leur mission d'intérim, mais aussi, pour une part grandissante, des travailleurs en CDI – contrat à durée indéterminée – qui ont été licenciés. Parmi eux, les jeunes chômeurs de moins de 25 ans sont particulièrement touchés puisque leur nombre a augmenté de 35 % en un an !

Au rythme où s'enchaînent les annonces de plans de suppressions d'emplois, dans les grands groupes comme chez les sous-traitants, le demi-million ou le million de chômeurs

supplémentaires pourrait être atteint avant la fin de l'année, d'autant plus que l'État n'est pas en reste avec ses dizaines de milliers de suppressions d'emplois engagées dans les services publics, notamment les hôpitaux et l'éducation.

Affectant le « parler vrai », des experts autoproclamés et des ministres comme Fillon ou Lagarde prédisent, ordonnateur ou boule de cristal à l'appui, « des chiffres mauvais pendant un certain temps » et des « conséquences en termes d'emploi », avant de pouvoir parler, « d'une embellie du chômage ». Ces gens-là, et plus encore les capitalistes qui profitent du contexte de la crise pour se reconstituer de la trésorerie en comprimant la masse salariale, à la grande satisfaction des actionnaires dont les dividendes continuent de s'arrondir, ne sont peut-être pas loin de récolter, de plus en plus fréquemment, la colère qu'ils auront semée.

Viviane LAFONT



## • Chômage partiel

# Le patronat doit assurer les salaires à 100 %

**À compter de ce 1<sup>er</sup> mai, les journées de chômage partiel devraient être indemnisées à 75 % du salaire brut de base au lieu de 60 % précédemment. Ce qui représentera environ 90 % du salaire net de base, car cette indemnité n'est soumise qu'aux 7 % de cotisations CSG et CRDS.**

Mais même compensé à 75 % du salaire brut, les salariés mis en chômage partiel continueront de perdre des revenus, car les patrons ne compensent pas le salaire réel. En particulier la plupart des primes ne sont pas prises en compte, des primes annuelles, mais aussi des primes d'équipe ou de nuit, et

même la prime d'ancienneté, pourtant garantie. Les patrons recourent de plus en plus à cette flexibilité du travail, alternant les semaines de surproduction et les semaines de chômage et en plus, ils obtiennent de l'État la prise en charge d'une part croissante de leur masse salariale.

En effet, pour l'indemnisation à 75 % du salaire brut, c'est à nouveau essentiellement les fonds publics qui vont payer. À l'allocation spécifique de chômage partiel de 3,33 euros ou de 3,84 euros (suivant la taille de l'entreprise) par heure et par salarié que l'État verse déjà aux entreprises, il ajoutera à partir du 1<sup>er</sup> mai une rallonge de 1,90 euro pour les 50 premières heures. Le contingent annuel d'heures de chômage partiel indemnisables est fixé à 800 heures par salarié pour

l'ensemble des branches professionnelles, voire à 1 000 heures dans certains secteurs comme l'automobile et le textile. À partir de la 51<sup>e</sup> heure, c'est l'Unedic qui versera un complément de 3,90 euros pour toutes les heures suivantes ! Soit au total : 7,74 euros de fonds publics par heure et par salarié mis provisoirement en arrêt d'activité.

Quand on sait que le ministère de l'Emploi annonce que le chômage partiel pourrait toucher 600 000 salariés en 2009, contre 150 000 à la fin de 2008,

on voit que le déficit de l'Unedic n'a pas fini de s'aggraver !

Les salariés mis en chômage partiel réclament que le patronat complète à 100 % leurs revenus. Dans plusieurs entreprises, par leur lutte, ils l'ont obtenu en partie ou totalement. Cela est normal. Au patronat de payer sa crise en prenant sur ses profits présents et passés, c'est même lui seul qui devrait financer la totalité du chômage partiel.

Louis BASTILLE

## • Restauration : baisse de la TVA

# Pas de quoi en faire un plat !

La TVA dans la restauration à table doit passer de 19,6 % à 5,5 %. Sarkozy a fixé la date de cette modification au 1<sup>er</sup> juillet. Cela devrait coûter à l'État 2,6 milliards d'euros. Le gouvernement a décidé d'organiser des états généraux de la restauration, mardi 28 avril, pour que les restaurateurs s'engagent sur l'emploi, les salaires et la baisse des prix. Bref, il s'agit, pour Sarkozy, de laisser croire que cette mesure profitera aux employés ou aux consommateurs.

Les déclarations de la présidente de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie n'ont pas laissé augurer de grand-chose : le restaurateur aurait, selon elle, la possibilité de choisir sept produits dans une liste de dix, comme le plat du jour ou un menu ou un café... sur lesquels il applique-

rait intégralement la baisse de la TVA. En revanche, elle a affirmé d'entrée de jeu que pour la création nette d'emplois, compte tenu de la crise, ce serait « difficile de réaliser tous les objectifs ». D'ailleurs les objectifs en question sont plus que flous : on a parlé un temps de 40 000 emplois ; un économiste avançait le chiffre maximum de 12 000. En réalité, personne n'en sait rien.

La situation est d'ailleurs extrêmement variable selon les restaurateurs. Entre le petit restaurant de quartier qui a vu les travailleurs des environs désertifier ses tables pour les sandwiches de la boulangerie, et les grands restaurants, la « crise » n'est pas la même, même si ces derniers se plaignent de la baisse du nombre de repas d'affaires. Une étude estimait d'ailleurs

que la baisse de la TVA profiterait six fois plus aux 10 % de consommateurs les plus riches, qui vont le plus souvent au restaurant, et pas dans n'importe lesquels, qu'aux 10 % les plus pauvres.

De toute façon, la présidente de l'Union des métiers de l'hôtellerie reconnaît que ses adhérents auront du mal à tenir les promesses de leur syndicat et qu'elle allait « faire de la pédagogie » et « essayer de convaincre les réticents. »

Bref, cette mesure, promesse de campagne de Chirac puis de Sarkozy, a tout l'air de sortir d'un manuel de cuisine... électorale.

Sylvie MARÉCHAL

## • Injustice

# Simple réprimande pour le juge Burgaud

Le Conseil supérieur de la magistrature a adressé au juge Burgaud, responsable de l'instruction de l'affaire de pédophilie d'Outreau, une simple « réprimande », assortie d'une inscription à son dossier professionnel. Une petite tape sur les doigts, pourrait-on dire, comme on réprimande un enfant qui aurait fait une bêtise. Pourtant, par la faute de ce juge et des autres magistrats qui ont servi à ses côtés durant cette affaire, 13 personnes étaient restées en prison à titre « préventif », entre un an et plus de trois ans, avant d'être innocentes en 2004 et 2005.

Tant de désinvolture est choquante. Comme l'a déclaré un avocat des accusés, « c'est oublier que des enfants ont été placés lorsque leurs parents étaient incarcérés, que des familles ont été broyées, des carrières professionnelles foutues, le suicide en prison d'un des accusés à tort, les brûlures à l'eau de Javel imposées par des co-détenus de Daniel Legrand père parce que celui-ci était un « pointeur », un violeur d'enfants, et les trois années qu'ont passées certains acquittés en prison ».

Un patron peut licencier sans indemnité un salarié ordinaire pour faute professionnelle, mais le juge d'instruction

d'Outreau continue sa carrière à Paris où il est, paraît-il, bien noté par sa hiérarchie. Les autres magistrats impliqués dans le maintien d'innocents en prison n'ont pas été inquiétés et l'un d'eux a même fait partie de la commission de discipline chargée de se prononcer sur la sanction à donner au juge Burgaud !

L'affaire d'Outreau a été, selon Chirac, un « désastre judiciaire sans précédent ». Mais cela n'a pas remis en cause ce système, dans lequel les juges sont jugés par d'autres juges. Car la priorité est de préserver un corps judiciaire qui assure le maintien de l'ordre public au profit des puissants. La justice sait se montrer compréhensive quand il s'agit d'exonérer des patrons qui exposent sans scrupule

leurs salariés à des dangers mortels, comme les responsables de l'usage de l'amiante, par exemple. Dans ce cas, les responsables patronaux ont continué à être présumés innocents, alors que les preuves étaient réunies depuis des décennies.

Les lois sont faites dans leur majorité en faveur des riches et des puissants, et elles sont appliquées par un corps de magistrats généralement prompts à faire la morale aux milieux populaires qu'ils méprisent, voire à envoyer en prison des gens qui leur apparaissent du coup comme des coupables tout désignés, sans l'ombre d'une preuve... et sans risques pour leur carrière personnelle.

Jean SANDAY

### 16 MAI 2009 AU MUR DES FÉDÉRÉS À PARIS

L'association des Amis de la Commune de Paris 1871 organise une commémoration de la Commune de Paris :

**Samedi 16 mai 2009  
à 14 h 30**

**à l'entrée du cimetière du Père-Lachaise  
rue des Rondeaux à Paris 20<sup>e</sup> – Métro Gambetta**

**Lutte Ouvrière s'associe à cette manifestation**

**Tous renseignements sur :  
www.commune1871.org**

# Nos camarades

## Louis Orhan

Louis avait tout juste 60 ans. Il devait profiter d'une retraite heureuse après avoir travaillé trente ans dans une compagnie d'assurances qui, après bien des rachats et des fusions, fait partie aujourd'hui des AGF. Mais c'est encore avant que Louis était devenu communiste et avait décidé de faire partie de Lutte Ouvrière. C'est chez Vallourec qu'il avait rencontré des camarades en 1973.

Militant politique, militant syndical, Louis était connu dans son entreprise pour avoir été l'un des fondateurs du SDEM (Syndicat démocratique des employés mécontents) créé il y a une vingtaine d'années par des militants écartés de la CFDT et de la CGT.

Jusqu'à la fin, il a combattu pour les droits de ses camarades et pour ses idées, dans son entreprise d'abord, où Louis avait l'estime et l'affection de ses collègues de travail, nombreux à s'être déplacés à son enterrement. Et comme l'a fait remarqué un camarade dans son témoi-



gnage : « Louis, tu étais celui qui à 60 ans conservait intacte, comme à ses 20 ans, cette capacité à s'indigner devant les injustices, à vouloir les combattre... »

Mais c'est aussi comme parent d'élève, comme voisin, comme ami, comme parent, toujours attentif aux autres, que Louis était apprécié.

Tous tes camarades de Lutte Ouvrière ne t'oublieront pas et, au-delà de la peine de voir disparaître l'un des nôtres, toutes nos pensées sont tournées vers sa compagne Diana et son fils Yann.

## Jean-Marc Barreau

Notre camarade est décédé d'un cancer samedi 18 avril, à l'âge de 57 ans.

Il avait rencontré des camarades de Lutte Ouvrière au milieu des années 1970. Il travaillait dans l'industrie pharmaceutique, dans l'usine Spécia de Saint-Fons, puis Saint-Genis-Laval, dans la banlieue lyonnaise. Il a connu avec ses camarades de travail les changements de propriétaire successifs jusqu'au groupe actuel Famar, et partagé avec eux les nombreuses luttes menées pour défendre les acquis, faire augmenter les salaires ou embaucher les intérimaires. Il s'est d'ailleurs tenu au courant jusqu'au bout de la dernière en date, au mois de mars dernier.

Dans cette entreprise, qui a toujours conservé une forte combativité ouvrière, il animait le syndicat CGT, où il avait aussi acquis des responsabilités dans la chimie. Mais il défendait aussi dans son entreprise les idées commu-



nistes révolutionnaires qu'il aimait faire partager à ses proches et à ses collègues de travail, ainsi que plus largement dans les nombreuses campagnes électorales où il nous a représentés.

Pour sa gentillesse, pour son humour, et pour l'attention qu'il prêtait à tous, mais aussi par son investissement dans différents domaines culturels et sportifs, il était très apprécié par ceux qu'il côtoyait. Nous partageons le chagrin de sa famille, de ses enfants et petits-enfants.

## • Immigration et délit de solidarité

# Plus menteur que Besson, tu meurs !

**À en croire Besson, le ministre de l'Immigration, il n'y a pas de « délit de solidarité » en France, pas de gens, pas de particuliers accusés et condamnés pour avoir aidé des sans-papiers. Personne n'aurait jamais été inquiété, bénévole ou association, pour avoir accompagné, hébergé des clandestins en situation de détresse. Selon lui, l'article L 622-1, du nouveau code de séjour des étrangers, établi en 2005 mais qui reprend des ordonnances datant de 1945, ne servirait qu'à punir « passeurs » et « autres mafieux » abusant de la détresse des clandestins !**

Cet article est critiqué par toutes les associations humanitaires. Mais le gouvernement refuse de revenir sur ce code de séjour. Il prétend que l'article est nécessaire pour s'attaquer aux réseaux mafieux. Rappelons que cet article punit « d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 euros toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circu-

lation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France ». En pratique, cet article donne toute latitude aux forces de l'ordre, aux magistrats pour amplifier la répression contre les immigrants clandestins, en essayant d'intimider tous ceux qui cherchent à leur venir en aide.

Plus le mensonge est gros, plus il a de chances de passer dans l'opinion publique, pense Besson qui déclare « qu'en 65 ans d'appli-

cation de cette loi, personne en France n'a jamais été condamné pour avoir seulement accueilli, accompagné ou hébergé un étranger en situation irrégulière » !

Une association d'aide aux migrants, le GISTI, a démenti les propos du ministre en publiant un inventaire des condamnations prononcées depuis 1986 contre des personnes qui ont soit aidé, soit hébergé des étrangers en situation irrégulière. Cette liste ne « tient compte que des poursuites ayant entraîné condamnation (y compris avec une dispense de peine) », précise l'association. Elle ne tient donc pas compte des rappels à la loi, des interpellations récentes et des poursuites en cours.

Mais elle est significative du harcèlement policier et judiciaire dont sont victimes ceux qui

aident les immigrés clandestins, apportant un démenti sans appel aux propos de Besson. Citons en quelques exemples : en juin 2008, la cour d'appel de Montpellier a condamné une personne à 500 euros d'amende pour avoir hébergé un membre de sa famille en situation irrégulière ; un mois avec sursis pour avoir hébergé un sans-papier (cour d'appel d'Angers en septembre 2007).

Les expulsions en série de sans-papiers, les rafles des immigrés dans les quartiers populaires des grandes villes, dont les toutes dernières réalisées dans le Pas-de-Calais lors de la visite du ministre, les intimidations incessantes contre les militants et les associations illustrent la politique du gouvernement actuel. Aujourd'hui, qui transporte un

sans-papier à l'hôpital ou recharge son téléphone portable, héberge un ami ou un parent dont les papiers ne sont pas en règle, partage sa vie avec une compagne en situation irrégulière, est susceptible d'être arrêté et poursuivi devant les tribunaux. Dans sa politique répressive, Besson veut même aller plus loin : d'ici la fin du mois, il veut mettre en place un groupe de travail pour lutter contre les mariages de complaisance. Et comment ? En mettant un flic sous le lit des futurs mariés ?

La hargne anti-immigrés de Besson et la politique xénophobe du gouvernement dont il est le représentant donnent tout simplement la nausée.

René CYRILLE

## • Calais

# La démagogie sur le dos des migrants

**Deux jours après une rafle policière de 200 migrants, relâchés ensuite, Eric Besson – transfuge du PS et ministre de l'Immigration – est revenu jeudi 23 avril à Calais pour développer la campagne de Sarkozy sur la sécurité et l'immigration.**

La principale mesure qu'il a annoncée est la fermeture « avant la fin de l'année » de la « jungle », cette zone de « non-droit » que la police doit, a-t-il dit, « reconquérir » !

En réalité, cette « jungle » où régnerait en maître « la loi des passeurs », n'est que des dunes couvertes d'une maigre broussaille, à proximité de la zone portuaire et industrielle où quelques centaines de migrants tentent de se réfugier pour dormir dans des abris de fortune. Chaque nationalité se regroupe, ne serait-ce que pour des raisons évidentes de langue. Et la police n'a pas besoin de « reconquérir » cette zone, elle y fait déjà régulièrement des incursions en détruisant les abris !

Quant à la population calaisienne, il n'est signalé ni agressivité, ni vols à son encontre, seule la vue de centaines de jeunes étrangers, errant dans les rues, mouillés ou transis de froid, fait mal au cœur. Besson a pu trouver un patron d'entreprise de transport qui se plaignait de l'agressivité des migrants... Comme c'est un des moyens de passage en Angleterre, il y a effectivement une forte pression pour monter dans les camions et s'y cacher !

En 2002, Sarkozy avait dit que le problème serait réglé en fermant le centre de la Croix-Rouge de Sangatte. En

fait, il n'a été que déplacé dans les rues de Calais et dans la zone de friche portuaire.

La multiplication des rafles de migrants demandée par Besson pour fermer la « jungle » n'aura comme conséquence que de rendre leur vie encore plus précaire et de déplacer le problème de quelques kilomètres supplémentaires. Et cela fera sans doute monter encore le prix à payer aux passeurs. Pour arriver à Calais, les migrants qui fuient les guerres et la misère existant dans de nombreuses régions du Moyen-Orient et de l'Afrique ont déjà traversé tant d'épreuves que ce n'est pas aux portes de l'Angleterre qu'ils renonceraient.

Quant aux demandes des associations d'aide aux migrants pour un local avec des douches et un toit pour distribuer les repas, Besson – qui se dit sensible aux questions humanitaires – étudie le problème, alors qu'il pourrait être réglé immédiatement.

250 migrants ont manifesté dans les rues pour protester contre l'aggravation des pressions policières et pour pouvoir se rendre librement en Angleterre, au nom du respect des droits de l'homme, droits reniés par les pays qui se disent pourtant démocratiques.

Claude THIÉRAM



Jeunes migrants afghans dans les rues de Calais.

photo contre-faits.org - Julie Rebouillat

## Taoufik est revenu !

Taoufik est un élève marocain du lycée Louis-Girard de Malakoff dans les Hauts-de-Seine, expulsé à la fin du mois d'août dernier. Les services du ministre de l'Immigration de l'époque, Brice Hortefeux, comptaient sans doute sur les vacances pour réaliser leur mauvais coup, mais une chaîne de solidarité s'était mise en place très rapidement, mobilisant pour son retour des élus de gauche, des associations, notamment le Réseau éducation sans frontières, mais aussi des élèves,

des parents d'élèves et des professeurs du lycée. Plusieurs rassemblements devant les ministères de l'Immigration et des Affaires étrangères avaient fait un peu avancer les choses. Mais en février dernier, au Maroc, le consul refusait le visa du retour, sans qu'on sache pourquoi. C'est seulement le 27 mars dernier, quelques jours après que les professeurs ont menacé d'une grève qui s'annonçait bien suivie dans le lycée, que l'on apprenait cette fois que plus rien ne s'opposait au retour de

Taoufik.

C'est donc par la grande porte que Taoufik est arrivé à Orly mardi 21 avril, attendu par 55 personnes environ, professeurs, élèves et amis réunis dans les salons d'honneur de l'aéroport. Après tout ce temps perdu, après les jours d'angoisse et d'isolement au centre de rétention, les coups reçus dans l'avion, les humiliations imposées à Taoufik comme à tous les expulsés, ce n'était là que justice.

Correspondant LO





## • Fonderies du Poitou Alu - Ingrandes (Vienne)

### La coupe est pleine !

Alors que jusqu'à présent les travailleurs de la Fonderie du Poitou Alu cumulent 50 jours de chômage partiel, les patrons ont annoncé 0 % d'augmentation des salaires, leur volonté d'annualiser le temps de travail, l'arrivée de travailleurs intérimaires et l'amputation de la prime de mai. Tout cela a fait éclater le ras-le-bol, dans le climat déjà orageux des dernières semaines.

L'usine est évidemment dépendante des choix des constructeurs automobiles, mais les patrons des Fonderies font tout pour maintenir leurs profits : les intérimaires ont été renvoyés dès la fin de l'été dernier ; le chômage partiel a été largement utilisé – et semble de nouveau programmé pour la fin de l'année. Il a fait perdre en moyenne entre 200 et 300 euros sur plusieurs mois ; des pressions s'exercent sur des travailleurs pour les convaincre de quitter « volontairement » l'entreprise ou, pour certains, d'« accepter » des mutations sur d'autres postes.

C'est dans cette ambiance que les travailleurs viennent d'apprendre que la prime de mai, liée à la présence dans l'usine, va être amputée du fait justement du chômage partiel décidé par les patrons. Quant à l'annualisation du temps de travail que la direction s'entête à vouloir mettre en place, elle se traduirait par des semaines hautes de 43 heures de travail effectif (soit 48 heures de présence, avec 6 jours par semaine) et d'autres pendant lesquelles

nous resterions chez nous – selon son bon vouloir bien évidemment.

L'annualisation avait déjà été à l'origine de débrayages à 90 % voire 100 % dans certains ateliers les semaines précédentes.

Après un débrayage très suivi jeudi 23 avril, la grève a été votée largement par les ouvriers pour le lendemain. L'usine – qui comprend 550 travailleurs – était pratiquement vide et c'est à plus de 200 que les travailleurs se sont retrouvés devant les grilles, autour d'un barbecue. Le directeur général et le responsable du personnel sont venus pour s'adresser aux grévistes : l'un déclarant, des tremolos dans la voix, qu'il est lui aussi un salarié des Fonderies, sans être touché par les accidents du travail et avec un salaire élevé, aurait-il

pu préciser, l'autre récitant sa litanie : « *Soit on s'adapte, soit on coule !* » Leurs propos ont été copieusement sifflés car, s'il faut s'adapter, aux actionnaires de le faire. La grève s'est poursuivie lundi 27 avril et a de nouveau été votée à l'unanimité pour mardi 28 avril.

Car il y en a ras-le-bol de faire les frais de leur course au fric ! Non seulement la prime de mai doit être maintenue et les salaires augmentés, mais la réduction du temps de travail est une nécessité pour ne pas ruiner notre santé. Cela permettrait en outre, en répartissant le travail entre tous, de réintégrer à nos côtés les travailleurs poussés dehors (ex-Fonderies ou intérimaires), sans baisse de salaire.

Correspondant LO

## • Fonderies du Poitou Fonte

### La direction fait les poches des ouvriers

La semaine dernière, la direction de la fonderie Fonte s'est livrée à un contrôle en règle des 372 armoires des ouvriers dans les vestiaires. Flanqués d'un huissier et prétextant des vols d'outils et... de papier hygiénique, trois membres de la direction ont appelé un à un les travailleurs, sans leur dire la raison, pour les obliger à ouvrir leur vestiaire et contrôler leurs effets personnels. Face à ce que beaucoup ont ressenti comme une humiliation, la direction, après avoir fait chou-blanc, a récolté ce qu'elle méritait : plusieurs débrayages dans différen-

tes équipes. Des camarades sont convoqués pour ce que la direction qualifie elle-même de quelques « *infractions qui ne présentaient pas de gravité majeure* » (un tournevis laissé à la débauche afin d'éviter de retourner aux ateliers ; la présence d'une bouteille de bière) tout en parlant de sanction. Nous saurons bien, quant à nous, sanctionner les patrons par de nouveaux mouvements, s'ils persistent à vouloir s'en prendre ainsi aux ouvriers.

Correspondant LO

## • Faurecia-Nompattelize (Vosges)

### En grève

Le site Faurecia de Nompattelize, spécialisé dans les armatures de sièges, compte 400 salariés. Il fournit Peugeot, Renault et Austin. En décembre 2008, la direction avait annoncé 150 licenciements d'ici la fin 2011. Et comme on sait que des produits vont être arrêtés à cette date, et que rien n'est prévu pour les remplacer, les travailleurs craignent le pire. D'autant plus que la direction déclare elle-même que les interrogations sur l'avenir du site sont

légitimes.

Faute d'informations claires sur ce qui allait se passer, les travailleurs ont entamé lundi 27 avril une grève très largement suivie à l'appel des syndicats. 96 % de grévistes, c'est du jamais vu dans l'usine.

La direction a proposé aux représentants syndicaux un rendez-vous mardi à 10 heures. Mais mardi la direction, en interdisant l'accès aux locaux sociaux, interdisait de fait l'accès aux WC. Devant cette

mesure vexatoire, les grévistes ont décidé de ne pas aller à la réunion et ont voté la poursuite du mouvement à l'unanimité.

Il faudra bien que la direction donne des explications sur l'avenir du site, et discute sur les indemnités des 85 travailleurs qui seront licenciés d'ici 2011. De l'argent pour les indemnités, il y en a : Peugeot est l'actionnaire principal de Faurecia, à plus de 70 %.

Correspondant local



## • ArcelorMittal – Florange (Moselle)

### L'acier ne coule plus à flot, les profits si !

400 travailleurs, pour l'essentiel des militants syndicaux, se sont rassemblés à la porte de l'usine ArcelorMittal de Florange en Moselle, mardi 28 avril. Participaient à ce rassemblement des délégations de l'usine de Gandrange, dont l'aciérie vient de fermer, et de bien d'autres usines du groupe en Meuse, Belgique et Luxembourg.

Il s'agissait de protester contre les baisses de salaire liées au chômage partiel et contre les menaces qui s'accumulent sur le site de Florange, dont les hauts-fourneaux sont à l'arrêt pour plusieurs mois.

Si la demande d'acier est très nettement à la baisse, les seules victimes sont les travailleurs, en premier lieu les intérimaires et

ceux des entreprises sous-traitantes qui se retrouvent à la porte. Selon l'organisme Eurofer, la sidérurgie européenne a supprimé, depuis le début de la crise actuelle, 72 000 des 440 000 emplois.

C'est le choix des patrons. Car ArcelorMittal pourrait puiser dans les bénéfices accumulés pour faire face aux baisses de commandes. Il verse en ce moment aux actionnaires, au titre de 2008, près de 1,4 milliard d'euros de dividendes, et ce après avoir consacré plus de quatre milliards à des rachats d'actions qui, eux aussi, enrichissent les gros actionnaires, au premier rang desquels la famille Mittal.

Etienne HOURDIN

## • Ascometal – Leffrinckoucke (Nord)

### Non aux pertes de salaire !

À plusieurs reprises ces dernières semaines, les travailleurs de l'aciérie électrique Ascometal de Leffrinckoucke, près de Dunkerque, ont envahi les bureaux de la direction pour exiger de ne pas faire les frais des baisses de production. Depuis le début de l'année, l'usine a été en effet mise à l'arrêt plus de quarante jours, à cause d'un manque de commandes.

L'usine fabrique des aciers spéciaux pour l'automobile, Caterpillar, les roues de TGV... Dans un premier temps, les 650 travailleurs ont pris des RTT et des congés. En avril, 350 ouvriers postés ont subi trois semaines de chômage partiel.

Profitant de la chute de production, la direction voudrait maintenant imposer à partir du 4 mai de nouveaux cycles de travail, surtout pour les postés. Cela entraînerait une perte de 150 à 600 euros. Un travailleur

posté en 3x8 se retrouverait avec un salaire de 1 100 à 1 400 euros selon l'ancienneté.

Ces dernières années, l'usine a dégagé des bénéfices importants : 69 millions d'euros en 2007, soit plus de 8 500 euros de bénéfice par travailleur et par mois ! Et son propriétaire, le groupe Lucchini dans lequel l'entreprise russe Severstal est majoritaire, est très prospère.

Mardi 28 avril, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, les salariés en chômage partiel et la quarantaine qui travaillaient se sont rassemblés à l'entrée de l'usine pour protester contre le diktat de la direction et l'arnaque sur leurs salaires.

Malgré la présence de nombreux vigiles, plus d'une centaine de travailleurs sont entrés dans l'usine pour demander des comptes au directeur. Les ouvriers d'Ascometal n'ont pas l'intention d'en rester là !

Correspondant LO

## • Continental – Clairoix (Oise)

# Le bras de fer avec l'État et Continental

Lundi 27 avril, sept ouvriers de Continental recevaient une convocation pour être entendus par la police judiciaire, suite à la manifestation à la sous-préfecture du mardi 21 avril. Ce jour-là, 500 travailleurs avaient envahi la sous-préfecture de Compiègne et laissé éclater leur colère. Les médias faisant écho au gouvernement ont parlé de « saccage » pour des vitres brisées et des ordinateurs renversés. François Fillon, puis Alliot-Marie, la ministre de l'Intérieur, en avaient appelé à des arrestations. Les mêmes ne parlent pas de « violence » quand les patrons jettent à la rue des milliers de travailleurs !

À l'annonce des poursuites engagées, les ouvriers décidèrent d'aller immédiatement devant le commissariat de Creil : 600 travailleurs se rassemblèrent, rejoints par le maire de la ville et des élus. La délégation, reçue aussitôt par

les responsables de police du département et le responsable de l'enquête judiciaire, demanda la suspension des poursuites. Le parquet confirma dans la soirée son accord sur cette demande. Cette mobilisation rapide de 600 manifestants est une démonstration de force de plus.

Depuis le 11 mars, jour de l'annonce par le patron de Continental de la fermeture de l'usine, les 1 120 travailleurs de Continental-Clairoix se battent pour obtenir des garanties pour leur avenir, à savoir le maintien des salaires jusqu'en 2012, des mesures d'âge pour les plus de 50 ans et une prime de 200 000 euros. Depuis des semaines, ils réclament que des discussions sur cette base s'engagent dans le cadre d'une réunion tripartite entre eux, l'État et Continental. Et il a fallu attendre le 21 avril au soir, juste après la condamnation



À Hanovre, le 23 avril.

par le gouvernement de l'explosion de colère des travailleurs de Continental, pour apprendre par la bouche de Luc Chatel, le secrétaire d'État à l'Industrie, et de Fillon le lendemain, l'organisation d'une telle réunion pour le mercredi 29 avril. En somme, le gouvernement souffle le chaud et le froid pour tester la détermination des travailleurs.

De son côté, dès le mardi 21 avril au soir, prétextant l'absence de sécurité du fait des vitres brisées du poste des gardiens, la direction de l'usine de Clairoix décidait de renvoyer les ouvriers chez eux. La direction de Continental savait qu'en lock-outant l'usine elle devrait payer les ouvriers à 100 %. Mais elle essaie de ne rien déboursier. Elle s'est vantée, par écrit, d'avoir l'accord de l'État pour se faire payer le salaire des 1 120 salariés de l'usine par le biais du chômage partiel. Une économie d'au moins cinq mil-

lions d'euros. Et ce, alors que l'État affirmait il y a peu qu'il ne débourserait pas un centime à la place de Continental !

En tout cas, trois jours après être partis à 1 000 à Hanovre pour manifester avec leurs camarades allemands, ils étaient de nouveau 600 à Creil, et ils se préparent à manifester de nouveau nombreux sous les fenêtres du ministère à Bercy, mercredi 29 avril. Tout le monde a bien compris que la seule langue que comprennent État et patrons, c'est celle du rapport de force.

Correspondant LO

## À Hanovre, des milliers d'ouvriers allemands et français unis

Jeudi 23 avril, plus de 1 000 travailleurs de l'usine Continental de Clairoix, défilaient à Hanovre, où se tenait l'assemblée des actionnaires de la multinationale, avec leurs camarades de l'usine de Sarreguemines et ceux des usines allemandes du groupe, dont les 780 ouvriers de Stocken, eux aussi menacés d'être jetés à la rue. Cela faisait bien longtemps que ne s'était pas organisée une telle manifestation.

Un train spécial emportant plus de 1 000 travailleurs de Continental était parti la veille de Compiègne. Le lendemain à

l'arrivée, la gare de Hanovre était bondée. Il y avait là des milliers de manifestants allemands : des mains serrées, des embrassades, des slogans scandés dans les deux langues, « Tous ensemble » en français, « Alle zusammen » en allemand. L'ambiance fraternelle marquait tous les esprits.

La manifestation dynamique parvint au Palais des congrès où étaient réunis les actionnaires, des petits mais aussi les gros, comme l'actionnaire principal Schaeffler. Durant le meeting, les ouvriers allemands accueillirent avec enthousiasme le discours

du porte-parole des travailleurs de Clairoix qui fustigea les « parasites », les « actionnaires voyous », un ton très combatif et inhabituel, de l'aveu même du représentant du syndicat allemand IG BCE. Quand le discours se conclut sur « Vive la lutte des travailleurs de Continental ! Vive la solidarité internationale des travailleurs ! », cela voulait dire vraiment quelque chose pour les milliers de personnes rassemblées. Cette journée aura redonné de la force pour continuer le combat, en Allemagne, comme en France.

Correspondant LO

## • Pinault-Printemps-Redoute

# Grève contre les suppressions de postes

Les salariés du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) étaient en grève mardi 28 avril pour protester contre 1 900 suppressions de postes, réparties entre La Redoute, la FNAC et Conforama. Le groupe, dont le dirigeant et principal actionnaire, François Pinault, est l'un des hommes les plus riches de France, se porte pourtant si bien qu'il distribuera le 7 mai prochain 418 millions d'euros à ses actionnaires. Mais, comme le dit crûment son directeur financier, « nous donnons la priorité à notre marge brute », la

bien nommée.

Une bonne partie des dividendes tombe dans l'escarcelle de la seule famille Pinault. Il est vrai qu'elle a de gros besoins. Le fils Pinault, François-Henri de son prénom, ne vient-il pas de se marier avec une star de cinéma ? Une cérémonie toute simple, comme on les aime chez les capitaines d'industrie qui ont fait fortune grâce à l'épargne et la parcimonie. Les 150 invités, dont les Chirac et quelques vedettes des arts, du cinéma et de la chanson, venus du monde entier, se sont retrouvés dans le palais Pinault,

à Venise, pour un bal masqué. Puis le lendemain, après avoir dormi dans les palaces locaux, la fête a continué à l'Opéra de Venise, loué pour l'occasion. Il est de tradition que l'heureux père du marié offre le voyage et le gîte à la noce tout entière et on peut supposer qu'il ne l'a pas abreuvé de piquette ni nourrie de pizzas surgelées.

Le coût de cette petite sauterie n'a pas été révélé. Mais, calculé en suppressions de postes, cela fait combien sur les 1 900 ?

Paul GALOIS

## • Canal Toys – Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

# En lutte pour des papiers et des emplois

Depuis lundi 27 avril des travailleurs de Canal Toys, pour la plupart manutentionnaires, sont en grève, avec à leurs côtés d'autres travailleurs dont Canal Toys n'a pas renouvelé les CDD. Créée en 1993, cette société distribue en France et dans certains pays d'Europe des jouets (Dora, Oui Oui, Spiderman, Hello Kitty, Charlotte aux Fraises etc.). Elle emploie une soixantaine de travailleurs sur deux sites au Blanc-Mesnil et à Marly-la-Ville.

Ils ont établi une plate-forme de revendications et demandent leur régularisation, qu'ils avaient déjà réclamée l'an dernier. À l'époque, la direction s'était engagée à étudier les dossiers mais, dans le même temps, elle avait mis en place un plan social pour 27 salariés, dont les quatre salariés en CDI qui réclamaient leur régularisation... Les grévistes demandent aussi la réembauche des CDD abusivement licenciés, la direction n'hésitant pas à

utiliser des CDD à répétition (depuis 2004 pour certains travailleurs) avant d'y mettre fin quand bon lui semble. Des démarches ont été entreprises auprès des Prud'hommes.

Depuis le 27 avril, les travailleurs en grève se retrouvent devant le siège social au Blanc-Mesnil. Ils dénoncent aussi les cadences infernales, le non-paiement des heures supplémentaires ou du travail la nuit, et les mauvaises conditions de travail. Ils ont reçu le soutien des syndicats CGT et Sud-Solidaires et de la mairie du Blanc-Mesnil.

Pour le moment, la direction a juste accepté d'étudier la plate-forme et une délégation des grévistes doit être reçue jeudi 30 avril. D'ici là, les témoignages de soutien et de sympathie qu'ils reçoivent les renforcent dans leur volonté d'obtenir gain de cause. Ils seront le 1<sup>er</sup> mai dans la rue avec les autres travailleurs sans-papiers en lutte.

Correspondant LO

## • Molex et Labinal - Villemur-sur-Tarn (région toulousaine)

### Ensemble contre les actionnaires

**À deux reprises, les 600 travailleurs de Labinal et les 300 de Molex se sont retrouvés ensemble : pour soutenir les grévistes de Molex et contre l'envoi de vigiles aux portes de l'usine qui regroupe les deux établissements.**

Chez Molex, après la fin des 26 heures de discussion contrainte avec les deux représentants de la direction, imposée par la « justice », les discussions ont repris à la préfecture, alors que le patron envoyait des vigiles pour fermer l'accès du site aux travailleurs de Molex... pour calmer les esprits. Dans la même veine, les deux directeurs envisagent de porter plainte, tandis que leur interview au *Parisien* évoquait « le niveau intellectuel de certains salariés » manipulés « de l'extérieur » par « la CGT et des éléments radicaux

déconnectés de la réalité économique ». Quoi d'étonnant après ces calomnies que les revendications des syndicats aient été jugés « surréalistes ». Il s'agit notamment des 100 millions d'euros d'indemnités demandés par les syndicats pour le préjudice causé aux salariés par la fabrication d'outils en double et de stocks aux États-Unis.

Lundi 27 avril, après la reprise du travail, les ouvriers de Molex ont été informés par les syndicats que leur patron avait une proposition à faire : il souhaitait que le

travail reprenne au moins à 95 % de la production avec zéro défaut, pour satisfaire les commandes en cours, avec une prime hebdomadaire de 375 euros... en attendant la fermeture prévue en juin.

Les syndicats semblaient vouloir accepter ce marchandage par « sens des responsabilités », disait le représentant de l'intersyndicale, avec des accents du genre : « On n'est pas des jusqu'au-boutistes », « Il faut préserver l'avenir du site et sauvegarder l'outil de travail. » L'assemblée générale a été houleuse, devant ce que certains considèrent à juste titre comme un marché de dupes. Mais les syndicats n'ont organisé ni débat, ni vote. Le travail a repris mol-

lement, très loin des 95 % souhaités par la direction.

Les jusqu'au-boutistes, ce sont les patrons licencieurs. En revanche la lutte, la mobilisation, la grève, la solidarité des autres travailleurs, ce sont les seules armes pour gagner.

Dans le trust Labinal, les mauvaises nouvelles commencent à pleuvoir. Dassault décide de rapatrier sa sous-traitance. De ce fait, l'emploi de 95 travailleurs de Canalab Mérignac ainsi que de 50 intérimaires est sur la sellette. Même scénario chez Labinal Vichy où la direction annonce une forte baisse de charge. Il est prévu des congés forcés, puis du chômage partiel. À Villemur, il n'y a pas encore de menace

directe, mais les départs de fabrications continuent, et les intérimaires sont déjà en sursis.

À l'annonce de la fermeture de Molex, les patrons de Labinal se voulaient rassurants : pas d'inquiétude à avoir, disaient-ils, « Labinal ce ne sera pas Molex ». Maintenant, ils vont dire que Canalab Mérignac, ce n'est pas Labinal Villemur.

À Villemur, ceux de Labinal et de Molex sont encore un millier. C'est une force qui peut empêcher les patrons de faire passer à la trappe tout ou partie des travailleurs.

Correspondant LO

## • ERDF (distribution d'électricité) – Toulouse

### En lutte contre l'externalisation

**Mardi 28 avril, les agents de ERDF (filiale d'EDF) seront rentrés dans leur quatrième semaine de grève (tournante) contre le projet de la direction de supprimer l'activité dépannage.**

Ce projet conduirait à de nombreuses suppressions d'emplois, car certains centres d'exploitation regroupant déjà peu d'agents n'existent que pour cette activité. De plus, il ferait disparaître les astreintes et diminuerait d'autant le salaire réel des agents. Pour finir, il se traduirait par une remise en question de la qualité des interventions auprès des usagers, puisque les sous-traitants travaillent avec moins de personnel et moins de moyens.

Les agents sentent que ce projet n'est qu'une conséquence des effets de la privatisation rampante. Les branchements neufs sont déjà externalisés et à terme ils voient bien que le projet est de réduire l'activité de ERDF à de la simple gestion, le travail de terrain étant totalement sous-traité.

Depuis le 31 mars, les travailleurs ont décidé de mettre en place un piquet de grève jour et nuit sur le centre d'exploitation des Sept-Deniers. C'est dans ce centre que stationnent les véhicules d'intervention, les

autres centres n'ayant qu'un ou deux véhicules pour les urgences. Ce piquet sera « tournant » : un jour les agents de tel centre le tiendront, le lendemain ceux d'un autre centre, etc.

D'après les syndicats, le mouvement concernerait 1 000 agents de la région. Depuis le début du mouvement, en plus du piquet de grève (tournant), les agents ont décidé deux jours d'action par semaine, avec manifestation le mardi et jeudi. Celle du jeudi 16 avril a regroupé plusieurs centaines d'agents et est allée des Sept-Deniers au siège de la direction régionale de ERDF qui refuse toute discussion sur le projet d'externalisation. Elle a même déposé une plainte contre X pour vol de véhicules, il s'agit en fait des véhicules bloqués par le piquet de grève.

L'attitude de la direction a fait monter la colère d'un cran supplémentaire lorsque, lundi soir 20 avril, huit agents ont reçu la visite à leur domicile d'un huissier venu leur remettre en mains propres une convocation à un

entretien préalable avant sanction. Le lendemain 300 agents ont décidé de déplacer le piquet au siège de la direction avec une centaine de véhicules.

Lorsqu'ils sont arrivés, ils ont trouvé les grilles fermées gardées par des vigiles, ce qui est une première. Après qu'un énorme embouteillage a été provoqué, la direction a finalement accepté d'ouvrir les grilles. Pour éviter qu'elles ne se referment, les grévistes ont placé deux buses béton à l'entrée. À une centaine, ils ont envahi le bâtiment puis sont entrés dans le bureau du directeur où la discussion a commencé. Les agents qui se trouvaient à l'extérieur du bureau ont décidé de rester, voulant avoir un début de réponse de la direction sur le projet d'externalisation.

La détermination des grévistes a payé puisque le lendemain est arrivé de Paris un représentant de ERDF qui a signé le document qui retire le projet. Le mouvement continue, pour le paiement des heures de grève mais aussi sur les embauches et le pouvoir d'achat.

Correspondant LO

## • Freescale - Toulouse

### Les travailleurs contre la fermeture de l'usine

**L'usine Freescale ex-Motorola à Toulouse rassemble encore environ 1 700 salariés, dont 800 produisent en continu des composants électroniques pour l'automobile. Mercredi 22 avril, la direction convoquait un CE extraordinaire pour annoncer la fermeture des usines de Sendai au Japon et de Toulouse avant la fin 2011, leurs productions étant transférées vers d'autres usines du groupe.**

Rien qu'à Toulouse, cette annonce signifie au moins 800 suppressions d'emplois, sans compter l'impact sur la sous-traitance et les emplois induits. Cela s'ajouterait aux 250 salariés de la téléphonie, dont Freescale voudrait se séparer avant la fin 2009.

Pourtant ces derniers mois les travailleurs se sont vu imposer le blocage des salaires, cinq semaines de chômage partiel, un plan précédent de 170 suppressions de postes. L'annonce brutale de la fermeture démontre que ces mesures récentes ne visaient pas à sauvegarder l'emploi, pas plus que les 20 millions d'euros d'aides publiques que Motorola et Freescale ont obtenues ces dix dernières années. Il ne s'agissait que de générer encore plus de profits.

D'ailleurs Freescale conserve un trésor de guerre de 1,42 milliard de dollars, et Freescale-France a versé 100 millions d'euros de dividendes aux actionnaires en 2007 et encore 182 millions en 2008.

Dès cette annonce, des tra-

vailleurs de l'équipe de nuit ont beaucoup discuté et ont décidé de demander aux syndicats la tenue d'une assemblée générale unitaire pour le lundi 27 avril.

Cette assemblée générale a remporté un vif succès. La cafétéria était bondée, avec 700 personnes. Tous les services, toutes les catégories étaient représentés. Des salariés des équipes de nuit et de week-end étaient là en très grand nombre, y compris des travailleurs revenus après seulement quelques heures de sommeil, ainsi que des salariés en chômage partiel.

Plusieurs sont intervenus pour dire que, puisque les patrons voulaient fermer, il faudra les faire payer... En choisissant de priver les travailleurs de leur gagne-pain, le patron a fait ses calculs : il veut économiser 100 millions de dollars par an. Eh bien, les travailleurs aussi doivent faire leurs calculs.

Dans l'immédiat, ils ont décidé de faire un cortège pour la manifestation du 1<sup>er</sup> mai et le principe d'une assemblée générale hebdomadaire. Ce n'est qu'un début...

Correspondant LO

## • Caterpillar Grenoble - Échirolles

# Septième semaine de lutte

Cette semaine a commencé par un succès : le lundi 27 avril le tribunal a rejeté la demande de la direction d'entériner sans plus attendre son plan de licenciements.

La semaine passée a été marquée par les multiples tentatives de la direction de Caterpillar de se venger de la détermination des travailleurs en lutte contre le plan de suppression de 733 emplois. S'appuyant sur les condamnations en justice pour entrave à la « liberté du travail », elle envoyait 22 mises à pied conservatoires avant entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement. Cerise sur le gâteau, les dirigeants portaient plainte contre X pour « séquestration ».

Il y eut aussi des pressions de tout ordre pour imposer aux travailleurs le protocole signé à Paris, le dimanche 19 avril, sous l'égide du ministère de l'Économie, par la direction de

Caterpillar d'un côté et par l'intersyndicale et les fédérations de la Métallurgie CGT et FO de l'autre. Ce protocole avait été rejeté ensuite par l'assemblée générale et l'intersyndicale elle-même qui reconnaissait avoir été flouée après neuf heures de négociations. Le pire dans ce protocole étant d'imposer aux syndicats l'organisation d'un référendum à bulletin secret où tous les salariés de l'entreprise devaient se prononcer sur le projet de la direction, c'est-à-dire 600 licenciements et 50 millions pour les départs. Comme si c'était aux organisations syndicales à faire passer les sales mesures de la direction ! Malgré les pressions de Caterpillar, le référendum n'a pas eu lieu.

Par mesure de rétorsion, le CE a été à son tour assigné en justice pour imposer la validation de la procédure du mal-nommé « Plan de sauve-



garde de l'emploi » (PSE). Mais toutes les provocations et autres attaques de la direction n'ont pas ébranlé les ouvriers, bien au contraire. Ce lundi 27 avril, jour de reprise après le chômage partiel, les ouvriers de l'équipe du matin étaient en grève à 60 % dans les ateliers.

Après une manifestation à la Préfecture, tout le monde s'est retrouvé devant le tribunal de

grande instance pour entendre le jugement sur la plainte de Caterpillar concernant le PSE. La direction était déboutée et devait retourner à la table des négociations sous 15 jours !

Sous les exclamations de joie et avec un moral remonté, les travailleurs continuent la lutte...

Correspondant LO

## • Guadeloupe

# Grèves, manifestations, mobilisations

De nombreuses grèves et mobilisations se poursuivent encore en Guadeloupe. Les plus importantes se déroulent à la « maison départementale de l'enfance », chez Orange, à l'ASFO (un organisme de formation), chez les pompiers de la Chambre de commerce. Les employés communaux de Baillif ont mené leur grève avec succès.

À Orange, la grève s'est étendue à la Martinique et à la Guyane. Dans toutes ces entreprises les travailleurs se battent pour obtenir l'application de l'accord Bino sur les 200 euros, accord signé au cours de la grève générale de janvier, février, mars, derniers. Signalons qu'aujourd'hui ce sont plus de 50 000 travailleurs sur 80 000 concernés qui ont obtenu l'accord Bino, soit immédiatement à l'issue de la grève générale soit ensuite par les grèves. Ils étaient au nombre de 17 000 au moment de la signature de l'accord en pleine grève générale.

Quant aux travailleurs précaires, les « contrats aidés », ils manifestent régulièrement dans les rues à plusieurs centaines pour réclamer des emplois stables et pérennes.

Tous ces travailleurs en lutte manifestent avec leurs syndicats regroupés au sein du LKP.



Meeting devant la Mutualité à Pointe-à-Pitre pendant la grève générale.

Le LKP a organisé une série de meetings au cours de la semaine dernière à Pointe-à-Pitre, au Moule, à Bouillante et à Basse-Terre. À chaque fois ce sont plusieurs centaines de travailleurs et autres participants qui y ont assisté. Au cours de ces meetings, les travailleurs en grève expliquent leur mouvement à la population. De même, ceux qui participent aux négociations sur les prix font régulièrement le point sur ces négociations. Et généralement, une intervention finale faite par Éli Domota fait le point critique sur les « états généraux » de l'Outre-mer organisés par le gouvernement auxquels le LKP ne participe pas. Ces meetings où s'expriment les travailleurs en lutte sont donc la meilleure réponse à ces états généraux. Car pendant

que les notables discutent dans les salons feutrés de la préfecture, le patronat cherche à se venger de la grève générale en menant la vie dure aux travailleurs qui revendiquent dans les entreprises. En effet, dans un certain nombre d'entre elles, les travailleurs se heurtent encore au refus des patrons de signer l'accord Bino, aux licenciements, chômage technique, quand ce n'est pas aux menaces de fermeture.

Pour toutes ces raisons aussi, toutes les centrales syndicales et le LKP préparent activement la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai. Un rassemblement de plusieurs milliers de travailleurs est prévu ce jour-là à Petit-Canal. Cette commune a été choisie symboliquement car c'est celle de Jacques Bino, le militant syndical de la CGTG

assassiné pendant la grève générale dans des conditions pas encore éclaircies. C'est aussi la commune où plusieurs jeunes ont été arrêtés et emprisonnés pendant la grève générale.

Une journée de mobilisation, d'actions et de manifestations est prévue le jeudi 7 mai par l'ensemble des syndicats et des organisations du LKP.

Enfin un programme quotidien de manifestations en tous genres est prévu pendant tout le mois de mai par le LKP. Les commémorations de la révolte des esclaves des 26, 27, 28 mai 1802, celle de la tuerie des 26 et 27 mai 1967 sont en préparation et rassembleront certainement beaucoup plus de monde que d'habitude.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE.

## • Ensival Moret - Saint-Quentin (Aisne)

# La fête pour les uns, les tickets-restaurant pour les autres

Quelques jours après avoir fêté en grande pompe son 140<sup>ème</sup> anniversaire en présence des politiciens locaux dont Xavier Bertrand, l'entreprise Ensival Moret, une fabrique de pompes industrielles annonçait à ses 140 salariés qu'elle ne verserait pas la prime de 400 euros qu'elle promettait depuis des mois. Elle prétextait que les résultats n'étaient pas assez bons. À la place, la société proposait 10 tickets restaurant pris en charge à 50 % soit l'équivalent d'un peu plus de 20 euros. Jeudi 28 avril, le refus de la direction d'accorder les 400 euros et l'aumône des tickets restaurant ont mis en colère les 70 travailleurs des ateliers qui ont décidé unanimement d'arrêter le travail. Certains posèrent alors la question des salaires et de la nécessité d'obtenir une augmentation de 50 euros net.

Aux dires de la direction, les actionnaires n'ont pas touché de dividendes pendant onze ans sur les quinze dernières années, ce qui n'a pas empêché le groupe que tient la famille Duprez-Moret de se développer depuis 1986 en rachetant d'autres entreprises, des filiales en Chine et ailleurs.

Les travailleurs ont donc décidé de poursuivre leur mouvement d'autant plus que la direction avait expliqué lors de la petite fête des 140 ans que l'entreprise ne subissait que très peu la crise. Alors les tickets restaurant apparaissaient d'autant plus comme une provocation !

Après trois jours de grève, la direction a finalement proposé une prime de 100 euros. Cette prime était accompagnée d'une augmentation de salaire pour les ouvriers de 0,8 % et de 20 tickets restaurant pris en charge à 60 %. Les travailleurs ont donc décidé de reprendre le travail, contents d'avoir fait reculer la direction, dans cette entreprise où il y a très peu de conflits.

Correspondant LO

## • Lear – Lagny-le-Sec (oise)

### La grève dans sa quatrième semaine

Mardi 28 avril dans la soirée, il y avait sur un parking de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois environ 11 800 voitures sans sièges (ceux-ci sont d'habitude fabriqués par l'usine Lear en grève). La direction exige que les voitures soient collées les unes aux autres afin de gagner de la place. Mais à moins d'arriver à les garer à la verticale, on voit mal comment PSA évitera la saturation.

La direction de PSA a beau nier l'impact de la grève de Lear, elle n'a toujours pas de solution de rechange. Du coup PSA s'impatiente et accentue,

par l'intermédiaire de la direction de Lear, sa pression sur les grévistes.

Six grévistes devaient être assignés en référé devant le tribunal de Senlis à cause du blocage des camions situés à l'intérieur de l'usine de Lagny. Lear exigeait 1 500 euros d'amende plus une astreinte de 500 euros par heure de blocage supplémentaire. La veille du passage devant le tribunal, les grévistes ont choisi d'autoriser le départ des camions... vides, contraignant Lear à retirer sa plainte, devenue sans objet. D'autre part Lear a envoyé une lettre de licenciement pour

faute lourde à douze grévistes, toujours sous le prétexte de blocage et de grève illégale. Mais cela n'a pas cassé l'unité des grévistes mais au contraire a renforcé le sentiment que tout retour en arrière est impossible car, si la direction sort gagnante, elle ne s'en tiendra pas là et beaucoup d'autres sanctions tomberont.

Lear tente également de faire pression sur la quarantaine d'ouvriers qui ont choisi d'être transférés à Cergy et veut leur faire croire que s'ils restent en grève, il s'agira d'une rupture du contrat de travail. C'est un mensonge car en cas de

grève, le contrat de travail est suspendu.

Pendant ce temps, les ouvriers ne sont pas restés les bras croisés et ont continué à s'adresser aux travailleurs de PSA Aulnay et de Lear Cergy. Ils ont aussi forcé le sous-préfet et le directeur départemental à les recevoir vendredi 24 avril. Ils envisagent des actions à la gare du Nord ou devant le siège de PSA, sans oublier bien sûr la préparation de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

PSA n'en a donc pas fini avec la grève de Lear. D'autant que celle-ci, ajoutée à celles de PSA Saint-Ouen et de Toyota,

continue d'alimenter les conversations dans l'usine d'Aulnay et à encourager d'autres ouvriers à revendiquer.

Vendredi 24 avril, 180 ouvriers d'Aulnay ont débrayé 1 h 30 pour protester contre les samedis travaillés et non payés. Fait nouveau, il y avait parmi eux des ouvriers de Rennes, Mulhouse et Poissy qui faisaient grève pour la première fois. Il n'est donc pas dit du tout que la stratégie de pourrissement de PSA ne se retourne pas contre elle !

Correspondant LO

## • Peugeot-Citroën Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

### Succès de la grève contre les heures supplémentaires gratuites

L'usine d'emboutissage et de ferrage de Saint-Ouen livre des pièces dans toutes les usines de montage du groupe automobile Peugeot-Citroën PSA. Les 350 ouvriers de production ont connu les journées de chômage d'octobre à mars.

Aujourd'hui, la production est répartie sur les usines de montage d'Aulnay, Poissy, Sochaux et Vigo qui font des heures supplémentaires. Et à Saint-Ouen, c'est la même chose. Au mois d'avril, il y a eu jusqu'à quatre nuits de travail supplémentaire pour l'équipe de nuit. Mercredi 22 avril, la direction annonçait au Comité d'établissement qu'il y en aurait encore en mai et en juin. Mais, cette fois, il s'agissait d'heures supplémentaires non payées puisque récupérables sur les périodes de chômage partiel antérieur. Une équipe se retrouvait à devoir travailler trois jours de plus sans être payés dont deux samedis. C'en était trop.

À l'appel de la CGT, le travail a cessé dans les secteurs de production le jeudi 23 avril à 11 h. Les ouvriers réclamaient le volontariat pour les heures supplémentaires. 80 % des ouvriers de l'équipe se sont mis en grève et ont attendu l'équipe suivante qui a rejoint le mouvement encore plus largement. La production était à l'arrêt. C'était le silence dans les ateliers dont le bruit dépasse en permanence les 85 décibels.

Le premier recul de la direction devant les 15 représentants des grévistes a été de proposer

de payer les heures supplémentaires mais en les laissant obligatoires. Les grévistes ne voulaient pas de ça. À 21 h, l'équipe de nuit a été à son tour entraînée très majoritairement dans la grève.

La direction commençait à craindre l'arrêt d'une usine de montage car la production est en flux tendu. Elle commençait à recruter des briseurs de grève dans les autres usines parisiennes. Au moins une cinquantaine attendaient déjà, mal cachés dans des fourgons ou des voitures autour de l'usine.

À minuit, la direction acceptait qu'il n'y ait qu'une seule journée de récupération par mois jusqu'en juillet. Toutes les autres heures supplémentaires seront payées et au volontariat. Elle acceptait d'augmenter la prime pour les heures supplémentaires hors samedi de 31 euros à 45 euros.

Elle acceptait le paiement des heures de grève.

Compte tenu aussi de ces engagements, les grévistes ont voté la reprise du travail à minuit et demi.

D'autres revendications avaient été mises en avant : l'augmentation des salaires de 150 euros et la remise à zéro des jours à récupérer. Mais chacun sentait que 250 grévistes sur une petite usine ne pouvaient obtenir seuls des revendications qui concernaient l'ensemble du groupe PSA.

La grève n'a pas été longue mais elle a été victorieuse et a renforcé la cohésion et la solidarité entre tous les ouvriers, dans chaque équipe, et entre les équipes. C'est un atout pour la suite, qui est d'ailleurs le sujet de conversation préféré des grévistes.

Correspondant LO

## • Diehl-Augé Découpage (Besançon – Doubs)

### Pour 100 000 euros de prime de licenciement

Chez Diehl-Augé Découpage à Besançon, la direction avait convoqué un Comité d'entreprise extraordinaire le mercredi 29 avril, pour annoncer un plan de 40 licenciements sur les 210 salariés que compte l'entreprise.

En apprenant la nouvelle le lundi 27 avril, les travailleurs se sont mis en grève. Après 96 licenciements en 2005, le rachat de l'entreprise en 2007 suivi d'un allongement de la durée hebdomadaire de travail puis du chômage partiel en 2009, les grévistes refusent de payer à nouveau.

Les travailleurs ont voté l'occupation de l'usine et la grève illimitée. Des agents de maîtrise sont aussi en grève et les employés de la comptabilité finissent les paies d'avril avant de rejoindre la grève. Les cadres qui avaient justifié les précédentes suppressions de postes, se

font aujourd'hui très discrets ou soutiennent la grève.

Fabricant de puces sur semi-conducteurs, Diehl-Augé Découpage à Besançon travaille pour l'aéronautique, l'automobile, l'informatique et la connectique. Le groupe Diehl a réalisé 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2008 et compte 11 500 salariés. Alors pour les grévistes, c'est aux actionnaires de prendre sur les profits : rien que sur 2005, 2006 et 2007, cent millions d'euros de dividendes !

Les grévistes exigent 100 000 euros de prime de licenciement en plus des indemnités légales, plus 2 000 euros par année d'ancienneté, des mesures d'âge pour favoriser les départs en retraite anticipée, l'arrêt au 30 avril de la période de chômage partiel et enfin le paiement des jours de grève.

Correspondant LO

## • Mouvement des universités

### Les décrets passés, la mobilisation ne s'arrête pas

La semaine dernière, le gouvernement a fait passer plusieurs décrets dont celui sur le statut des enseignants, le fameux décret qui a soulevé la contestation dans les universités. Mais cela n'a évidemment rien réglé. Après presque trois mois de mobilisation, une manifestation a encore eu lieu mardi 28 avril, le même jour que la manifestation des hôpitaux, réunissant plusieurs mil-

liers de personnes. Les deux manifestations, celle des universités et celle des hôpitaux, se sont rejointes et ont fini ensemble devant le Sénat. Pour beaucoup, la nouvelle loi sur les hôpitaux ressemble à celle qui a rendu les universités prétendument autonomes et qui vise en réalité à les appauvrir.

À Paris ou en province, plusieurs universités continuent d'être touchées par la

grève. Il est d'ailleurs fort possible qu'au point où en sont les choses ces universités restent en grève ou bloquées jusqu'à la fin de l'année universitaire. Le gouvernement a cherché à apitoyer sur le sort des étudiants qui ont eu leurs cours annulés. Mais s'il se souciait réellement de la tenue des cours, il aurait pu tout simplement retirer ses projets. Et s'il se souciait réel-

lement du sort des étudiants, il ne ferait pas passer des décrets qui dégradent les conditions d'enseignement et d'étude dans les universités publiques. D'ailleurs, dans les universités les plus mobilisées, donc les plus touchées par la grève des cours, beaucoup d'étudiants sont activement dans le mouvement.

Pierre ROYAN

## Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

### La loi Bachelot crée l'unanimité contre elle



d'économies qui se succèdent depuis des années. Des syndicats de médecins s'étaient associés aux défilés qui avaient réuni quelques milliers de personnes. Le projet de loi Bachelot était déjà en arrière-plan de cette mobilisation.

#### Le succès de l'Appel des 25 médecins hospitaliers

Mardi 28 avril, environ 8 000 hospitaliers ont manifesté à Paris vers le ministère de la Santé où Roselyne Bachelot était absente, puis vers le Sénat où le projet de loi doit être rediscuté. Cette journée de grève et de manifestation a eu lieu à l'appel d'un Mouvement de défense de l'hôpital public rassemblant des délégués médecins de tous les hôpitaux de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) et à l'appel des syndicats du personnel.

La manifestation était composée à 75 % de médecins et d'étudiants en médecine. Derrière les banderoles d'hôpitaux, principalement ceux de l'AP-HP, les médecins ont tenu à rester avec les autres personnels. On a pu voir aussi quelques délégations venues par exemple de Marseille, Lyon, Poitiers. Les slogans écrits sur les banderoles et criés par les sonos réclamaient le « retrait de la loi Bachelot » et mettaient en avant les intérêts communs des médecins, des personnels et des patients : « Pour la défense de l'hôpital public contre l'hôpital-entreprise, contre la suppression des emplois ». Dans chaque hôpital, parmi le personnel non médical, celles et ceux qui sont sortis manifester étaient un peu plus nombreux que lors des dernières journées syndicales.

En effet, l'AP-HP a connu deux journées d'action depuis le début de l'année 2009. L'objectif fixé par les syndicats du personnel était de dire non à la réorganisation des 38 hôpitaux de l'AP-HP en 11 groupes hospitaliers et de dénoncer les plans

Depuis, l'intervention des médecins a grandi et occupé la première place. Vingt-cinq chefs de service de l'AP-HP ont signé un Appel qui condamne la loi Bachelot. On y lit : « La préoccupation centrale n'est plus le malade mais le compte d'exploitation de l'hôpital ». Les trois griefs principaux des médecins sont, dans l'ordre, que la loi donne « tous les pouvoirs au directeur de l'hôpital, nommé et révoqué par le directeur de l'Agence régionale de santé, lui-même nommé et révoqué par le Conseil des ministres », que la loi est animée par une « pensée marchande », enfin que « dans le même temps on organise des suppressions massives et injustifiées d'emplois d'infirmières et d'aides-soignants » (ainsi que d'administratifs et d'ouvriers, rappelons-le). Les signataires affirment que si la loi n'est pas amendée, elle s'appliquera sans eux. Et enfin ils réclament des états généraux de l'hôpital public.

En tout cas, la participation au 28 a été une satisfaction pour l'ensemble des manifestants. Elle a sans doute montré à bien des médecins qu'il faut se faire entendre dans la rue et avec tout le personnel. La mobilisation peut donc encore s'élargir.

Correspondant LO

### Hôpital Hôtel-Dieu

À l'Hôtel-Dieu de Paris, la semaine dernière, le 23 avril, une assemblée générale avait regroupé plus d'une quarantaine de personnes dont trois quarts de médecins pour informer sur la loi Bachelot, dénoncer les suppressions de postes,



#### Dans les hôpitaux parisiens

### Une mobilisation élargie

Suivant les hôpitaux, médecins et personnel se sont inégalement mobilisés.

À Beaujon, l'ensemble des médecins ont été en grève le 28. Pas de blocs opératoires, sauf pour les urgences. Des médecins, parfois le chef de service, sont restés pour assurer la permanence des soins et permettre à tous leurs confrères d'aller manifester. Pour s'adresser au personnel soignant, certains chefs de service ont organisé des réunions au sujet de la loi Bachelot et de la manifestation. Parallèlement, les syndicats du personnel ont distribué des tracts, collé des affiches et sont passés dans plusieurs services.

À Saint-Louis et Tenon, les médecins étrangers ainsi que les nombreux vacataires de consultations ne se sentent guère concernés. Ensuite, d'un service à l'autre, cela dépend beaucoup de l'attitude du chef de service. Dans certains services, les médecins mobilisés se sont souciés de se dégager eux-mêmes le 28, en avançant par exemple les opérations à la veille, sans qu'il y ait une baisse du nombre de patients et donc d'activité pour le reste du personnel. Dans d'autres services, ils ont accepté que le 28 soit comme un dimanche, en activité réduite, ce qu'ils ne font quasiment jamais quand le personnel est

en grève. Il y a même eu des services fermés, le personnel ayant alors le choix de prendre un RTT ou de se déclarer en grève. Dans ce cas, la participation à la manifestation a été rendue plus facile.

À Tenon, depuis que les médecins ont lancé leur appel à une journée de grève le 28 avril, il y a eu une évolution de l'état d'esprit parmi le personnel non médical. Au début, on entendait surtout des réactions de défiance : « Les médecins ont laissé faire, sans se soucier de nos conditions de travail. Là, ils vont encore tirer la couverture à eux... ». Un chef de service, signataire de l'Appel des 25, s'est entendu reprocher de ne pas avoir accepté, lors de la journée de grève nationale du 19 mars, de réduire l'activité en fermant son service alors que pour le 28 avril il a décidé de le faire. Néanmoins, les membres du personnel qui ont l'habitude de participer aux journées syndicales ont annoncé qu'ils en seraient le 28.

La semaine précédant le 28, bien qu'il y ait beaucoup d'absents pour les congés scolaires, la préparation du 28 s'est peu à peu renforcée. Tous les syndicats ont appelé par tracts et affiches. À Tenon, à l'assemblée générale du jeudi 23 avril, il y avait une bonne

centaine de personnes. Si les médecins étaient déçus d'y être peu nombreux, les paramédicaux, au contraire, représentaient les deux tiers des présents. Ils ont pu entendre le président du Comité consultatif médical préciser qu'il s'opposait à un pan de la loi Bachelot mais ne remettait en cause ni les pôles ni la tarification à l'activité. C'est donc conscient de ces limites que le personnel non médical apprécie le renfort des médecins et qu'un certain nombre se disent prêts à faire du chemin avec eux, quitte à aller plus loin ensuite.

En effet, le mécontentement est latent. Par exemple, en même temps que la préparation du 28, des affichettes ont fleuri dans les couloirs de l'hôpital, exprimant le ras-le-bol et signé « Un aide-soignant épuisé en colère ». Des « Nous aussi » s'y sont rapidement ajoutés. La direction de l'hôpital doit le sentir et, avec la dernière feuille de paye, une note était jointe, réaffirmant que toute grève entraînerait retrait de salaire.

Il n'empêche que le 28 a été bien suivi et constitue un encouragement à défendre nos conditions de travail.

Correspondant LO

notamment les 21,5 postes concernant l'Hôtel-Dieu, et aussi pour préparer la manifestation de mardi dernier.

Dans la semaine, des banderoles ont été accrochées à l'extérieur de l'hôpital. Il faut d'ailleurs croire qu'elles

n'étaient pas du goût du directeur puisqu'il a fait décrocher celle qui disait : « Défendons l'hôpital public. Non à la loi Bachelot ».

Mardi matin, plus d'une centaine de soignants, de médecins, d'administratifs ou

de techniciens de labo se sont rassemblés dans le hall puis sont partis à la manif. Tous ceux qui sont venus ne l'ont pas regretté au vu de l'ampleur de la mobilisation

Correspondant LO

# 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin

## La Fête de Lutte Ouvrière

### Où ?

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule dans un parc boisé sur la commune de Presles, petite ville du Val-d'Oise, à 30 km au nord de Paris, entre L'Isle-Adam et Beaumont

### Quand ?

La Fête ouvrira le samedi 30 mai à 11 h jusqu'à 23 h, puis non-stop, du dimanche matin 9 h jusqu'au lundi soir 20 h

### Comment ?

Pour venir à la Fête, le plus commode est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Ils vous déposent à l'entrée de la Fête. Les cars fonctionnent pendant les mêmes horaires que la Fête. La ville de Presles est petite et le stationnement des voitures y est très difficile.

Sinon, la Fête est également accessible par le train depuis la gare du Nord. La gare de Presles est à 900 mètres de la Fête.

### Combien ?

Jusqu'à la veille de la Fête, la carte d'entrée coûte 12 euros. À l'entrée de la Fête, elle vaudra 15 euros. Cela vaut donc la peine de se la procurer à l'avance. L'entrée de la Fête reste gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés. Vous pouvez vous les procurer, ainsi que des bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière  
BP 233  
75865 Paris Cedex 18

- soit auprès de nos camarades.

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de



La Fête sera un moment important de notre campagne pour les élections européennes.

**Nathalie ARTHAUD**, notre porte-parole nationale, prendra la parole lors des meetings du dimanche 31 mai et du lundi 1<sup>er</sup> juin

bons demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier de mentionner l'adresse d'expédition. Envoi franco.

## Programme artistique

### ● Au Grand Podium

**Les Wriggles**, trois guitaristes, chanteurs et humoristes, toujours en mouvement sur scène, qui épinglent avec drôlerie et de manière caustique aussi bien la société que la vie quotidienne.

**MAP**, le Ministère des Affaires Populaires, avec un nouveau récital de chansons hip hop, toujours aussi engagé et corrosif.

**Amélie-les-Crayons**, la chanteuse Amélie et ses trois musiciens présentent des chansons originales, tour à tour espiègles, poétiques ou énergiques, qui se moquent des petits travers prétendument féminins.

Michel Bühler, le chanteur sans frontières vaudois chante contre l'oppression, la bêtise, les inégalités sociales, les idées toutes faites...

Ben' bop (« une seule tête » en wolof), folk wolof, rock

hip-hop, musique hybride, fruit de la rencontre de deux chanteurs africains et d'Arnaud, violoniste de Louise Attaque et de Tarmac.

**Alee**, le petit beur breton, comme il se désigne ironiquement, chanson française

**PPFC**, sept musiciens de la nouvelle scène française, qui explorent des univers musicaux divers (chanson, rock, valse, pop...) dans un style dynamique.

- **Oliv' et ses Noyaux**, rythmes hispanisants, violon tzigane, accordéon, bonne humeur festive garantie

**Shaggy Dogs**, rock blues

**Gumbo Combo**, rockabilly

### ● Au Petit Théâtre

*Faut pas payer* de Dario Fo par la Compagnie du théâtre de l'Arrière-Cour. Une farce engagée sur la résistance des petites gens et leurs difficultés

de vie face au pouvoir répressif.

*Le cuisinier propose au lapin : si on faisait un civet ensemble* par le Théâtre de l'Opprimé GTO

*Les bouffons, Opéra-bouffe* par la joyeuse troupe des Moyens du Bord

#### Du jazz :

en quartet dans « Tribute to Charlie Parker - Bird's wings » interprété par Jef Sicard, G. Garrigue, P-Y. Desoyer et F. Casagrande

en grande formation avec Guzzle Band, jazz groove

#### Et aussi :

Bazars et Bémols, nouvelle scène française

Séverine et Nicolas, chants de lutte et d'espoir

Nasty Vibes, éclectik hip hop

Les Groling Stones, swing

Midnight Jokers, reprises rock

## 2009 : année Darwin

Cette année, le Carrousel de la Connaissance fête Darwin, car c'est tout à la fois le bicentenaire de sa naissance, et le 150<sup>e</sup> anniversaire de la parution de son ouvrage *L'origine des espèces par le jeu de la sélection naturelle*. Une œuvre chère aux matérialistes, un progrès décisif de la connaissance qui fit vaciller Dieu de son piédestal.

45 minutes de spectacle audiovisuel.

## Au chapiteau scientifique

**Parmi les scientifiques qui seront présents pour exposer certains de leurs thèmes de recherche, et pour répondre aux questions du public, nous pouvons déjà annoncer la présence de :**

Pierre LASZLO (biologie) : « *L'architecture du vivant* »

Arkan SIMAAN : « *L'idée d'évolution dans les sciences du cosmos et de la matière avec Einstein* »

M. SCHWEMLING (astrophysique) : « *Les étoiles, nos lointaines origines* »

Sébastien CHARNOZ (astrophysique) : « *Les anneaux de Saturne et la formation du système solaire* »

Vincent LAGET (zététique et fausses sciences) : « *Y a-t-il un problème des antennes relais téléphoniques ?* »

Sylvain CHATY (astrophysique) : « *Trous noirs, étoiles à neutrons et autres objets exotiques de l'univers* »

## Les débats

Parmi les dizaines de débats consacrés à de multiples sujets, politiques, sociaux, nationaux comme internationaux, nous pouvons d'ores et déjà annoncer la présence de :

Jean-Jacques Marie qui vient d'écrire *L'antisémitisme en Russie, de Catherine II à Soljenitsyne*

Maurice Rajfus, auteur d'essais et de témoignages. Son

dernier livre : *À vos ordres ? Jamais plus !*

Gérard LAMBERT (biologie) : « *La légende des gènes* »

Janet BORG (astrophysique) : « *La mission Stardust : rencontre avec une comète* »

Thomas HEAMS : « *L'évolution selon Darwin à la lumière de l'actualité scientifique* »

Emmanuelle RIO (physique) : « *Gouttes et bulles, des objets quotidiens pleins de surprises* »

Bernard THIERRY (éthologie) : « *Organisation sociale et intelligence chez les Primates* »

Mathias ALBERT (physique théorique et modèles statistiques) : « *La supraconductivité : quand les électrons s'unissent pour une cause* »

Olivier BROSSEAU et Marc SILBERSTEIN : « *Le retour de l'obscurantisme contre le darwinisme* »

Marc PESCHANSKI (biologie)

Michelle Riot-Sarcey qui vient de publier avec Maurizio Gribaudi *1848, la révolution oubliée*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Marie Treps qui vient de publier *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

## L'Arboretum

Au sein de notre parc, nous avons un bel Arboretum, avec plus de cent espèces différentes d'arbres. Un sentier botanique a été aménagé et nous proposons deux promenades différentes, chacune d'environ 40 minutes, pour commencer à répondre à vos questions sur les arbres :

- Une visite de l'Arboretum consacrée, comme l'an dernier à : « *l'arbre, quel être étonnant !* » Ils poussent sans arrêt, ils ont un squelette plein

de trous, ils vivent de soleil et d'eau fraîche, ils connaissent le sexe et ont une histoire cent fois plus longue que les hommes.

- Une nouvelle visite intitulée : « *l'arbre, quelle histoire !* » Des premières forêts avant les dinosaures aux usages les plus modernes des arbres, en passant par les espèces appréciées sous les Romains, au Moyen Âge ou pendant la Révolution française.